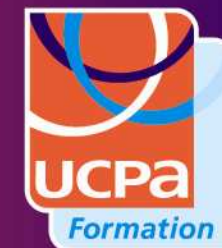




# Procédure Jeunesse et Sports



Suivi de Formation BAFA sur le site officiel  
<http://bafa-bafd.gouv.fr>



# Sommaire

---

## ➤ Présentation de la nouvelle procédure

## ➤ Questions / Réponses

- Je suis déjà en cours de formation BAFA, dois-je m'inscrire sur le site de Jeunesse et Sports ?
- Comment faire pour compléter la partie stage pratique sur le logiciel Jeunesse et Sports ?
- J'ai perdu mon n° de candidat Jeunesse et Sport
- Comment puis-je prouver que j'ai bien réalisé et validé mon stage théorique ?
- Comment obtenir mon diplôme du BAFA lorsque je m'inscris sur le site en cours de formation ?



# Nouvelle Procédure

---

*"Depuis la publication du rapport d'audit de modernisation le 6 janvier 2006 relatif à « la mise en place de téléprocédures d'inscription aux examens et formations », le Ministère de la santé et des Sports et le Haut Commissaire à la Jeunesse, dans le cadre du processus de modernisation de l'Etat, se sont engagés dans une démarche de simplification des procédures administratives ."*

Extrait de <http://www.bafa-bafd.gouv.fr/coms/presentation.aspx>

**Pour faire simple, les choses ont changé. Tout s'est dématérialisé !**

**Désormais avant de vous inscrire à une session Bafa, vous devez vous inscrire sur le site de la DRDJSCS**

(Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale).

**Pour ce faire, rendez vous sur leur site :**

**<http://bafa-bafd.gouv.fr>**

**Ensuite laissez-vous guider !**

**Vous obtiendrez ainsi un n° d'identifiant à conserver (et à communiquer) tout au long de votre formation.**

**Cette nouvelle procédure vous permet :**

- **De vous inscrire à la formation**
- **D'effectuer les démarches administratives liées à votre cursus (inscription, demande de dérogation, prorogation...)**
- **De suivre l'évolution de votre cursus, de consulter et d'éditer les pièces contenues dans votre livret de formation**
- **De consultez l'ensemble des informations utiles à la réussite de votre formation**

**Il n'y a donc plus de certificat papier rempli sur place avec les formateurs lors de vos stages; vous n'avez donc plus de livret de formation à télécharger.**

**Désormais tout se fait informatiquement. C'est pourquoi votre n° de candidat JS est obligatoire!**

# Questions / Réponses

---

- **Je suis déjà en cours de formation BAFA, dois-je m'inscrire sur le site de Jeunesse et Sports ?**

**Oui.** Le livret de formation au format papier n'existe plus et de ce fait les certificats que vous possédez dans votre livret de formation ne seront plus remplis manuellement par les formateurs BAFA.

- **Comment faire pour compléter la partie stage pratique sur le logiciel Jeunesse et Sports ?**

Aujourd'hui, la procédure est la suivante : votre tuteur en stage pratique vous complète un document indiquant l'organisme, les dates, lieu(x) de stage, votre identifiant JS, les commentaires et la validation ou non de votre stage pratique, signature et cachet de l'organisme d'accueil. Ensuite, c'est à vous de compléter cette partie en vous connectant sur votre compte JS. Il faudra envoyer le document à Jeunesse et Sports du lieu du stage.

La partie stage pratique sera validée lorsqu'ils auront comparé et se seront assuré de l'adéquation entre le papier et la saisie informatique.

- **J'ai perdu mon n° de candidat Jeunesse et Sports**

Vous vous êtes connecté avec comme identifiant votre adresse mail et vous avez dû créer un mot de passe. En cas de problème, il faut contacter Jeunesse et Sports de votre lieu de résidence.

# Questions / Réponses (suite)

---

- **Comment puis-je prouver que j'ai bien réalisé et validé mon stage théorique ?**

Lorsque vous êtes connecté sur votre compte, vous avez la possibilité d'imprimer le livret de formation du BAFA. Lorsque le certificat de stage théorique est rempli informatiquement, cela signifie que vous l'avez bien réalisé (il regroupe tous les éléments de votre formation comme les dates, lieu, organisme, validation ou non, commentaires...)

Sur ce document par contre ne figurera aucune signature ni tampon (de la DDJS comme de l'organisme de formation).

Si la personne qui vous recrute met en doute ce document, invitez-la à se rendre avec vous sur votre compte Jeunesse et Sports afin de prouver que vous avez bien validé.

- **Comment obtenir mon diplôme du BAFA lorsque je m'inscris sur le site en cours de formation?**

Lorsque vous avez une partie de vos certificats en version papier (en général pour les stages réalisés avant avril 2010) et que vous finissez votre formation via leur logiciel, il vous faut dans un premier temps prendre contact avec la DDJSCS de votre département afin de connaître les dates de jury (qui délivre le diplôme final du BAFA) et savoir de quels documents ils ont besoin.

Ensuite, vous leur envoyez vos certificats originaux et leur communiquez votre n° de candidat Jeunesse et Sports. Attention, nous vous conseillons de faire une copie de vos certificats avant de les envoyer à la DDJSCS.



# Contacts et renseignements



**UCPA Formation**  
95 rue Villon 69008 LYON  
Tél. : 04 72 78 04 50  
Email : [ucpa-formation@ucpa.asso.fr](mailto:ucpa-formation@ucpa.asso.fr)

**Numéro BAFA :**  
0825 010 020 (0,15 €/min)

[www.ucpa-formation.com](http://www.ucpa-formation.com)



UCPA Formation, une entité de

